

## Études de la Colline

Regards approfondis sur des questions canadiennes

# LA RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE, DE 2011 À 2020 : REGARD SUR LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Publication n° 2023-03-F

**Le 2 février 2023**

Emmanuel Preville

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

## ATTRIBUTION

Le 2 février 2023

Emmanuel Preville

Division de l'économie, des ressources  
et des affaires internationales

## À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Les Études de la Colline de la Bibliothèque du Parlement sont des analyses approfondies de questions stratégiques. Elles offrent un contexte historique, des renseignements à jour et des références, et traitent souvent des questions avant même qu'elles ne deviennent d'actualité. Les Études de la Colline sont préparées par les Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires, qui effectuent des recherches pour les parlementaires, les comités du Sénat et de la Chambre des communes et les associations parlementaires, et leur fournissent de l'information et des analyses, de façon objective et impartiale.

© Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Canada, 2023

*La répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral  
par province, de 2011 à 2020 : regard sur le début de la pandémie de COVID-19*  
(Études de la Colline)

Publication n° 2023-03-F

This publication is also available in English.

# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	
1	INTRODUCTION.....1
2	SURVOL DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....1
3	REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....3
3.1	Aperçu.....3
3.2	Revenus du gouvernement fédéral par province et par source de revenu.....3
4	DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL .....4
4.1	Dépenses de programmes du gouvernement fédéral par province.....5
4.1.1	Biens et services .....5
4.1.2	Transferts fédéraux aux particuliers .....7
4.1.3	Transferts fédéraux aux provinces .....8
4.2	Paiements des intérêts sur la dette publique fédérale.....9
4.3	Autres dépenses .....9
5	CONCLUSION .....9



## RÉSUMÉ

Le gouvernement fédéral perçoit des revenus et effectue des dépenses dans toutes les provinces. Ses revenus et ses dépenses par habitant varient d'une province à l'autre, selon les conditions économiques et démographiques de chacune.

Les sources de revenus du gouvernement fédéral proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, de la taxe sur les produits et services et des cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les dépenses du gouvernement fédéral comprennent les transferts aux particuliers (notamment par le biais du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-emploi), les transferts aux provinces (notamment par l'intermédiaire des paiements de péréquation et du Transfert canadien en matière de santé) ainsi que les dépenses en biens et services à l'appui des activités du gouvernement.

La présente Étude de la Colline porte sur la répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral par province, de 2011 à 2020; les données sur les territoires canadiens sont exclues pour des raisons d'échelle. L'Étude conclut que les dépenses du gouvernement fédéral ont un effet de redistribution manifeste, car elles redistribuent la richesse des Canadiens plus nantis vers les Canadiens moins nantis, sans égard à leur province de résidence.

# LA RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE, DE 2011 À 2020 : REGARD SUR LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19\*

---

## 1 INTRODUCTION

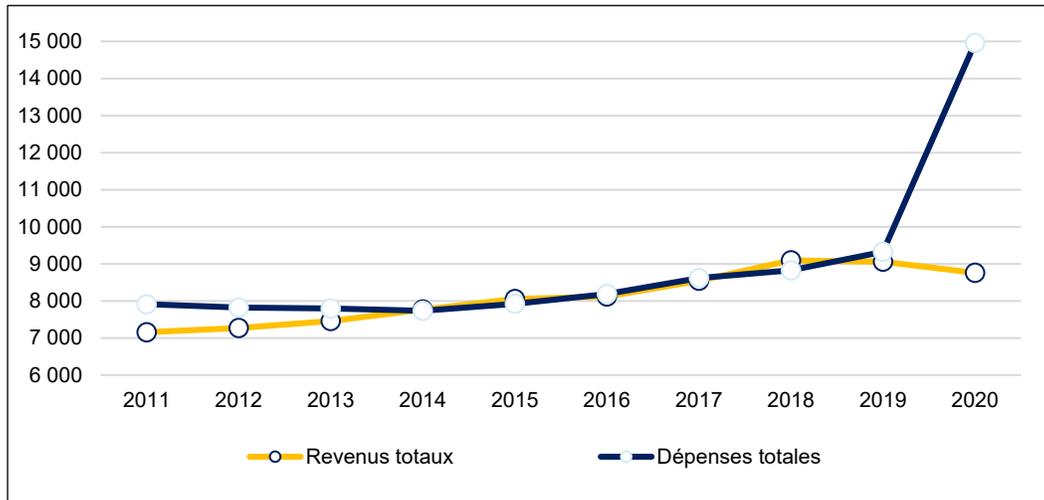
Le gouvernement fédéral perçoit des revenus auprès de diverses sources, dont l'impôt sur le revenu et les taxes sur les produits et services, dans chacune des provinces du Canada. En retour, il dépense dans chaque province pour divers biens et services, pour des programmes qui sont largement accessibles aux Canadiennes et aux Canadiens peu importe leur province de résidence ainsi que pour des transferts aux gouvernements provinciaux. Lorsque le gouvernement fédéral perçoit plus de revenus qu'il n'engage de dépenses dans une province, celle-ci est considérée comme un contributeur net. Inversement, lorsque le gouvernement fédéral dépense plus qu'il ne perçoit de revenus dans une province, celle-ci est considérée comme un bénéficiaire net. La prospérité économique relative d'une province représente un facteur important pour déterminer si la province est un contributeur net ou un bénéficiaire net.

Cette Étude de la Colline offre une vue d'ensemble de la répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral dans les provinces canadiennes. Les statistiques du secteur public présentées dans ce document sont fondées sur les comptes économiques provinciaux et territoriaux pour le secteur des administrations publiques de Statistique Canada. Ces statistiques sont compilées à partir des registres comptables du grand livre des gouvernements et sont normalisées. On peut les rapprocher des données des comptes publics du gouvernement, mais elles s'en distinguent de plusieurs façons; par exemple, elles sont fondées sur l'année civile et non sur l'année financière.

## 2 SURVOL DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En 2020, les revenus du gouvernement fédéral par habitant se chiffraient à 8 759 \$ alors que ses dépenses par habitant étaient de 14 963 \$ (voir la figure 1). De 2014 à 2019, les revenus et les dépenses du gouvernement fédéral par habitant affichaient une tendance à la hausse et se suivaient d'assez près. Toutefois, en 2020, après l'instauration du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19<sup>1</sup>, on a observé une augmentation significative des dépenses et une faible diminution des revenus.

**Figure 1 – Revenus et dépenses du gouvernement fédéral, de 2011 à 2020  
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022; et Statistique Canada, « [Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, par âge et sexe](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.

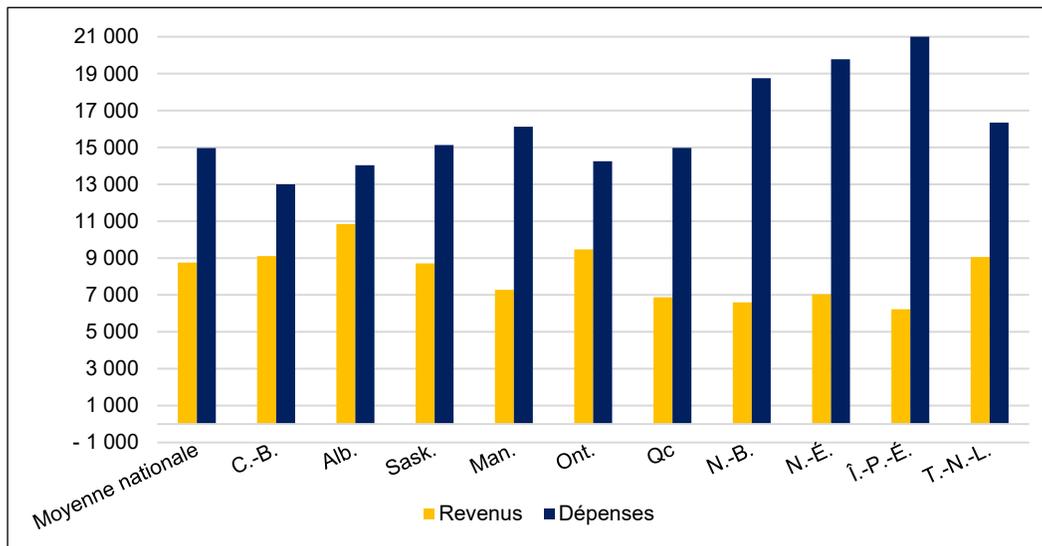
Lorsque le gouvernement fédéral dépense plus qu’il ne gagne, les dépenses par habitant sont supérieures aux revenus par habitant, comme ce fut le cas de 2011 à 2013, de 2016 à 2017, puis à nouveau de 2019 à 2020. À l’inverse, lorsque le gouvernement fédéral gagne plus qu’il ne dépense, les revenus par habitant sont supérieurs aux dépenses par habitant, comme ce fut le cas en 2014, en 2015 et en 2018.

La figure 2 donne un aperçu des revenus et des dépenses par habitant du gouvernement fédéral dans chaque province en 2020. Pour la première fois depuis 1965, les dépenses du gouvernement fédéral par habitant étaient supérieures à ses revenus dans toutes les provinces.

L’Alberta a été le plus grand contributeur aux revenus du gouvernement fédéral par habitant en 2020, sous l’effet de la forte croissance du prix du pétrole enregistrée cette année-là. En outre, la Colombie-Britannique, l’Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador ont aussi versé au gouvernement fédéral des contributions par habitant supérieures à la moyenne nationale.

C’est dans les provinces de l’Atlantique que les dépenses par habitant du gouvernement fédéral ont été les plus élevées, l’Île-du-Prince-Édouard comptant pour les plus fortes dépenses par habitant. Cette province a aussi enregistré les plus faibles revenus du gouvernement fédéral par habitant.

**Figure 2 – Revenus et dépenses du gouvernement fédéral par province, 2020  
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022; et Statistique Canada, « [Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, par âge et sexe](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.

### 3 REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

#### 3.1 APERÇU

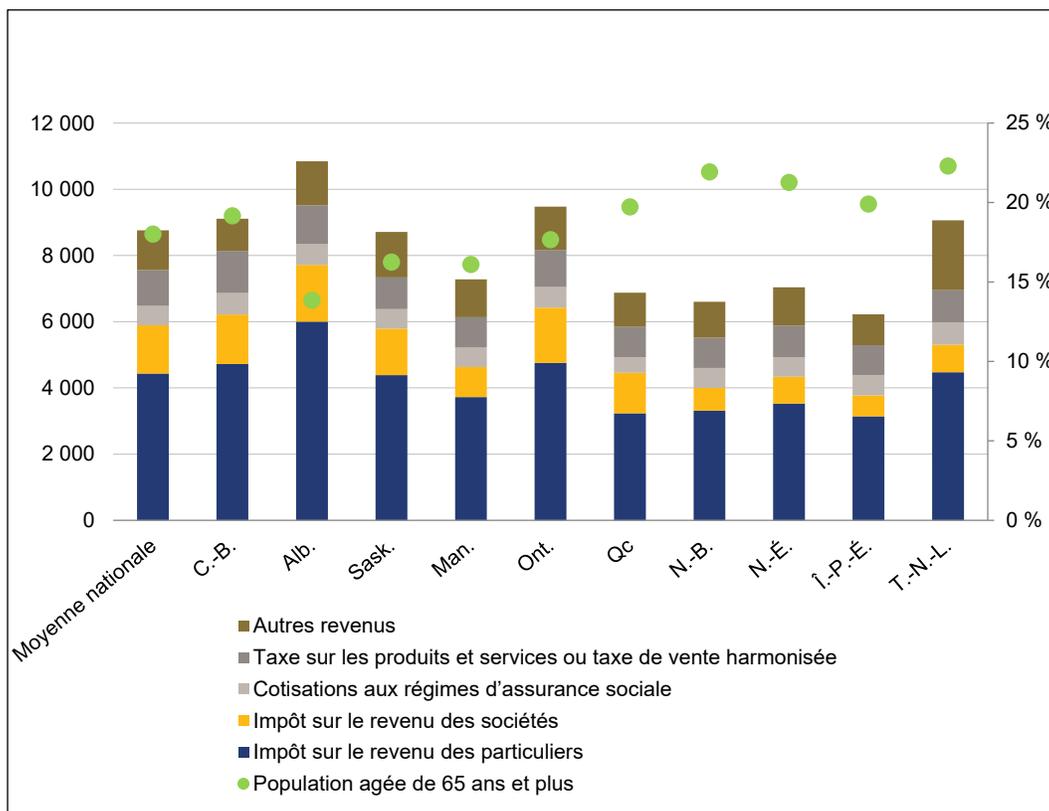
Les revenus du gouvernement fédéral proviennent de diverses sources, notamment de l'impôt sur le revenu des particuliers, de la taxe sur les produits et services, de l'impôt sur le revenu des sociétés et des cotisations aux régimes d'assurance sociale (charges sociales), comme l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada.

#### 3.2 REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE ET PAR SOURCE DE REVENU

La figure 3 montre les revenus perçus en 2020 par le gouvernement fédéral par province et par source de revenu ainsi que le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus dans chaque province. L'impôt sur le revenu des particuliers est de loin la plus grande source de revenu du gouvernement fédéral, représentant près de la moitié de tous ses revenus. En 2020, les revenus du gouvernement fédéral par habitant ont été plus élevés que la moyenne nationale dans quatre provinces, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador. Comme les taux d'imposition sont progressifs, le gouvernement fédéral perçoit davantage en impôts sur le revenu des particuliers dans les provinces où les niveaux de revenus sont plus élevés<sup>2</sup>. Étant donné que les taux d'imposition fédéraux ne varient pas d'une province à

l'autre, le gouvernement fédéral perçoit habituellement davantage de revenus dans les provinces où les conditions économiques et démographiques sont plus favorables. Il en va de même pour la plupart de ses sources de revenus. La démographie est un déterminant important de la situation économique; un taux de natalité en baisse et une population vieillissante indiquent souvent une croissance économique plus lente.

**Figure 3 – Revenus du gouvernement fédéral par province et par source de revenu (en dollars par habitant) et pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus, 2020**

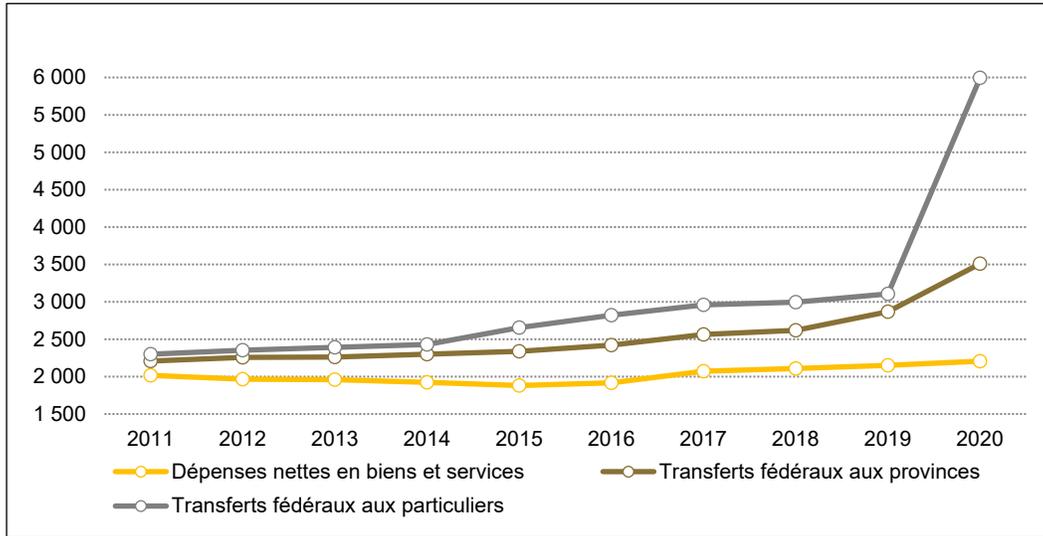


Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022; et Statistique Canada, « [Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, par âge et sexe](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.

#### 4 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

On peut diviser les dépenses du gouvernement fédéral en trois grands groupes : les dépenses de programmes, les frais au service de la dette et les autres dépenses. Les dépenses de programmes se répartissent pour leur part en trois grandes catégories : les dépenses en biens et services, les transferts fédéraux aux particuliers et les transferts fédéraux aux provinces. La figure 4 présente les dépenses du gouvernement fédéral par habitant pour chaque catégorie de dépenses, hormis les frais au service de la dette publique fédérale.

**Figure 4 – Dépenses de programmes du gouvernement fédéral par catégorie, de 2011 à 2020 (en dollars par habitant)**



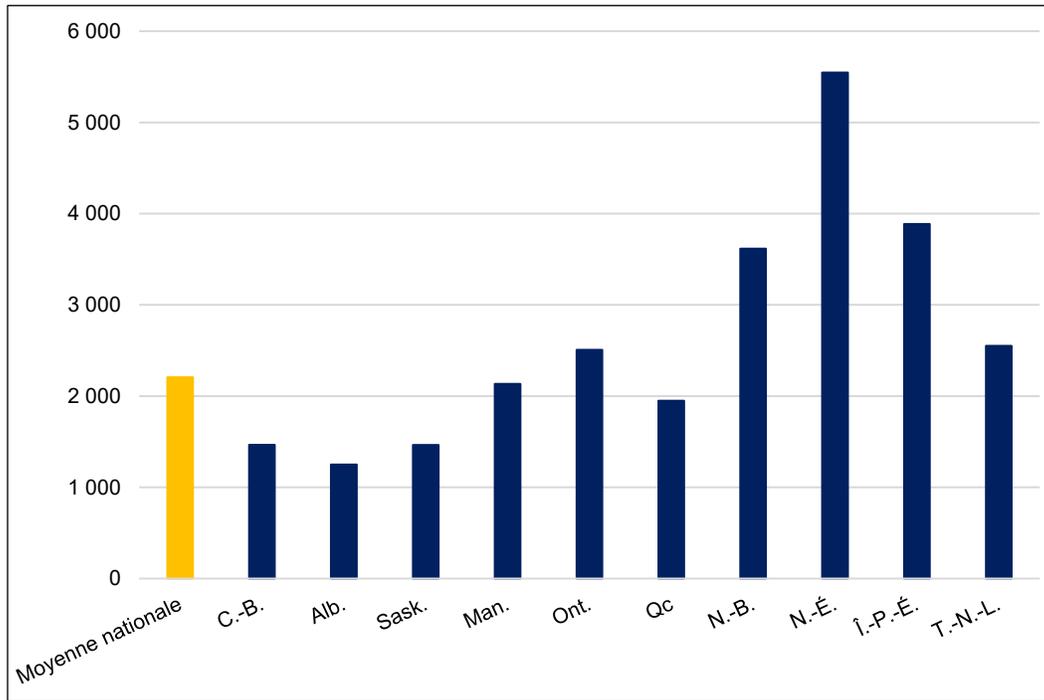
Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022; et Statistique Canada, « [Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, par âge et sexe](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.

#### 4.1 DÉPENSES DE PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE

##### 4.1.1 Biens et services

La première catégorie de dépenses de programmes comprend les dépenses de base du gouvernement – salaires du personnel du secteur public, fonctionnement quotidien des ministères et installations et activités militaires. Elle comprend également l’achat de fournitures et de matériaux (voir la figure 5).

**Figure 5 – Dépenses en biens et services du gouvernement fédéral par province, 2020  
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022; et Statistique Canada, « [Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, par âge et sexe](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.

C'est dans les provinces de l'Atlantique, surtout en Nouvelle-Écosse, que les dépenses du gouvernement fédéral en biens et services, par habitant, ont été les plus élevées. À l'opposé, les dépenses fédérales par habitant en biens et services ont été notablement plus basses en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Québec que dans le reste du pays en 2020.

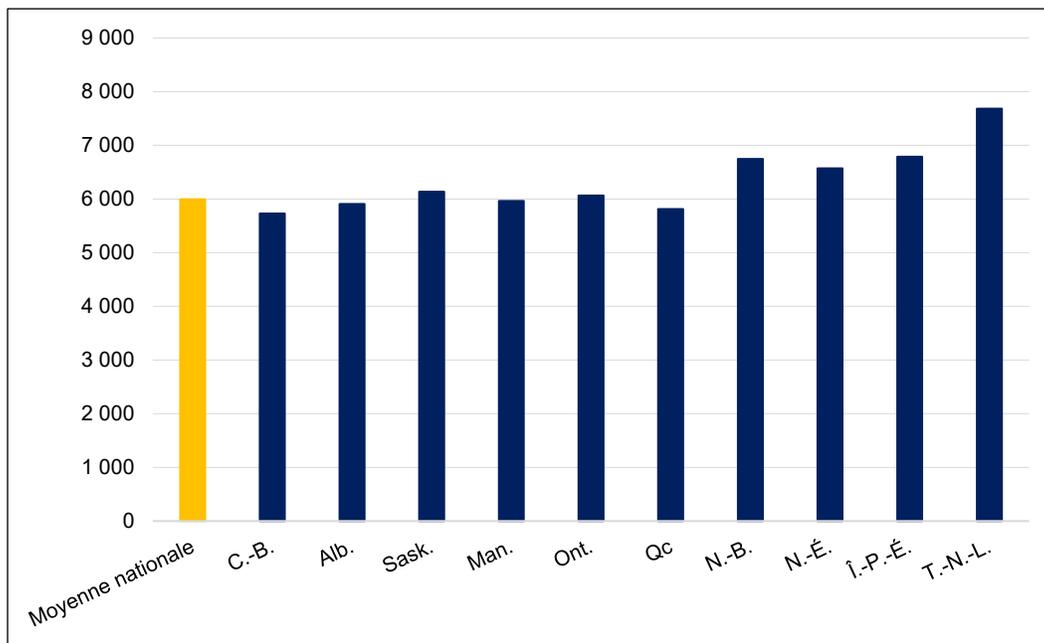
Les dépenses par habitant dépendent du nombre d'habitants et des niveaux de dépenses. Étant donné que le gouvernement fédéral s'efforce d'être activement présent partout au pays, les régions moins peuplées sont plus susceptibles d'enregistrer des dépenses fédérales par habitant plus élevées en biens et services. Certaines régions ont des atouts naturels propices aux activités du gouvernement fédéral; par exemple, la région de la capitale nationale. De même, Halifax, avec son grand port naturel à l'abri des glaces, est un choix logique pour la base navale atlantique.

#### 4.1.2 Transferts fédéraux aux particuliers

La deuxième catégorie de dépenses de programmes, les transferts fédéraux aux particuliers, comprend les paiements au titre de programmes fédéraux comme l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse (voir la figure 6).

Les sommes versées sont étroitement liées à la situation socioéconomique des provinces. Ainsi, les provinces où les revenus sont relativement bas et le chômage relativement élevé ont tendance à recevoir, par habitant, une part plus grande des transferts fédéraux aux particuliers. Le même effet se produit dans les provinces qui comptent plus de personnes âgées ou d'enfants.

**Figure 6 – Transferts fédéraux aux particuliers par province, 2020  
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022; et Statistique Canada, « [Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, par âge et sexe](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.

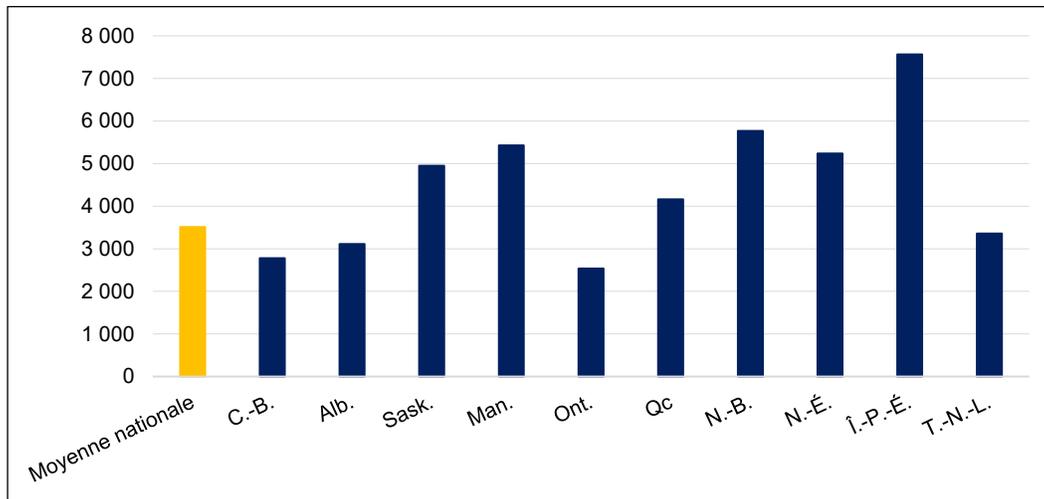
Les critères d'admissibilité aux transferts fédéraux, pour la plupart, ne varient pas en fonction de la province de résidence; ils s'appliquent de façon uniforme aux particuliers et aux familles dans l'ensemble du Canada. La seule exception concerne l'assurance-emploi, dont les critères d'admissibilité comportent des considérations d'ordre régional. Le montant des transferts aux particuliers pour la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Québec a été inférieur à la moyenne nationale, qui était de 5 995 \$ en 2020, alors que le montant le plus élevé par habitant, soit 7 684 \$, a été octroyé à Terre-Neuve-et-Labrador.

#### 4.1.3 Transferts fédéraux aux provinces

La troisième catégorie de dépenses de programmes regroupe les transferts fédéraux aux provinces, ce qui comprend notamment les paiements de péréquation, le Transfert canadien en matière de santé ainsi que le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Le Programme de péréquation a pour but de traiter des disparités fiscales entre les provinces. Il vise à permettre aux provinces moins prospères de fournir des services publics sensiblement comparables à ceux des autres provinces, à des taux d'imposition sensiblement comparables<sup>3</sup>. Les paiements versés aux provinces au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux sont répartis selon un montant égal en espèces par habitant.

Les transferts fédéraux aux provinces varient d'une province à l'autre (voir la figure 7), principalement en raison du Programme de péréquation (en 2020, toutes les provinces ont bénéficié de paiements de péréquation)<sup>4</sup>. En 2020, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que le montant par habitant au titre des transferts fédéraux aux provinces a été le plus élevé, essentiellement en raison du montant de péréquation qui lui a été versé<sup>5</sup>, alors que la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario ont obtenu le plus faible montant au titre des transferts fédéraux aux provinces.

**Figure 7 – Transferts fédéraux aux provinces, 2020  
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022; et Statistique Canada, « [Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, par âge et sexe](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.

#### 4.2 PAIEMENTS DES INTÉRÊTS SUR LA DETTE PUBLIQUE FÉDÉRALE

Le deuxième grand groupe de dépenses du gouvernement fédéral est constitué des frais au service de la dette, c'est-à-dire les paiements versés au titre des intérêts courus sur la dette publique fédérale. Les paiements de la dette publique et les paiements d'intérêt sur cette dette sont partagés également à l'échelle du Canada<sup>6</sup>. Ainsi, les frais d'intérêt de la dette publique par habitant sont identiques dans chaque province, et ils se sont chiffrés à 575 \$ en 2020. Les frais au service de la dette représentaient environ 4 % des dépenses totales en 2020, contre 7 % en 2019 alors que les dépenses du gouvernement avaient fortement augmenté en raison de la pandémie de COVID-19.

#### 4.3 AUTRES DÉPENSES

Le dernier groupe de dépenses du gouvernement fédéral, les « autres dépenses », représente moins de 5 % des dépenses totales du gouvernement fédéral. Ces dépenses comprennent les sommes consacrées aux subventions aux entreprises, aux transferts aux non-résidents et à certains paiements aux administrations locales<sup>7</sup>.

### 5 CONCLUSION

Il existe de toute évidence, au Canada, un effet de redistribution des dépenses du gouvernement fédéral : ce dernier obtient plus de revenus fiscaux dans certaines provinces et dépense plus dans d'autres. Dans la plupart des cas, les différences entre les dépenses fédérales d'une province à l'autre sont le reflet des politiques et des programmes du gouvernement fédéral visant à redistribuer la richesse des personnes ayant un revenu plus élevé vers celles ayant un revenu moins élevé, sans égard à leur province de résidence.

---

#### NOTES

- \* La présente Étude de la Colline s'inspire de Sirina Kerim-Dikeni, *La répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral par province*, publication n° 2017-01-F, Bibliothèque du Parlement, 6 octobre 2020.
1. Gouvernement du Canada, « [Chapitre 1 : Aperçu du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#) », *Portrait économique budgétaire 2020*.
  2. Pour plus de détails, voir Statistique Canada, « [Tableau 11-10-0190-01 : Revenu du marché, transferts gouvernementaux, revenu total, impôt sur le revenu et revenu après impôt selon le type de famille économique](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.
  3. Gouvernement du Canada, [Programme de péréquation](#).
  4. Gouvernement du Canada, [Transferts fédéraux aux provinces et aux territoires](#).
  5. Gouvernement du Canada, « [Soutien fédéral à l'Île-du-Prince-Édouard](#) », *Principaux transferts fédéraux*.
  6. Pour de plus amples renseignements, voir Gouvernement du Canada, [Rapport financier annuel du gouvernement du Canada – Exercice 2018-2019](#).
  7. Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux \(× 1 000 000\)](#) », base de données, consultée le 31 octobre 2022.